

LE PROCÈS PANITZA

Vienna, 28 mai. — Dans un plaidoyer très éloquent, M. Veltcheff, avocat de Panitza, cite l'exemple du colonel Casiano Popesco, qui, en 1875, complétoit contre le roi et le gouvernement roumain. Aujourd'hui, cet officier est aide de camp général du roi Charles et non plus fidèle serviteur.

Brusquement, et sans raison apparente, sans même consulter le tribunal, le major Drandrewsky, président de la cour martiale, défend à Veltcheff de continuer sur ce sujet.

Veltcheff veut s'expliquer, mais Drandrewsky refuse de le laisser parler et ordonne à l'officier de service de chasser l'avocat. M. Veltcheff présente des excuses et déclare n'avoir pas eu l'intention d'offenser la cour. Veltcheff est forcé de quitter la salle sans avoir pu terminer son plaidoyer qui déjà n'avait pas duré moins de quatre heures.

On ignore pourquoi cette mesure rigoureuse a été prise contre lui. La conduite du président de la cour a produit une mauvaise impression sur les représentants étrangers présents à la séance et sur l'auditoire.

NOUVELLES DU JOUR

Le voyage de M. Carnot

Chaumont, 28 mai. — Au cours des réceptions officielles, le président de la Chambre de commerce de Saint-Dizier a réclamé l'abolition des droits de consommation.

M. Lapeyre, évêque de Langres, est venu avec ses grands-vicaires; il s'est exprimé en ces termes : « Je suis heureux de venir avec mon clergé vous présenter mes respectueux hommages. Vous recevez partout un accueil très sympathique, nous voulons avoir notre part dans ce témoignage de respect et d'attachement qui sont donnés par les populations au président de la République. »

Francis, nous aimons notre pays et nous le servons avec fidélité pleine de respect pour le gouvernement établi, étranger aux querelles des partis, nous ne nous mêlons jamais de questions politiques.

Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité.

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

« Homme spécialement consacré à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France et de nos frères de tous les pays. »

« Nous tenons à nous renfermer dans la sphère qui nous est propre et nous prions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité. »

Un camp de Châlons

Paris, 28 mai. — Les 105e et 432e de ligne, le 1er bataillon de chasseurs, le 2e Hussards arrivèrent au camp de Châlons le 1er juin. Ces troupes prendront part à des tirs de guerre à grande distance pour fixer certains points de tactique de nature à servir de base à un programme d'enseignement dans les corps d'armée désignés pour brûler, cet automne, des poudres sans fumée.

Le 1er juin, le 8e régiment d'artillerie et les batteries à cheval de la troisième division de cavalerie viennent faire leurs écoles à feu au camp de Châlons. Le 6e bataillon d'artillerie de forteresse, venant de Toul, les a devancés cette semaine.

L'escadre de la Méditerranée Paris, 28 mai. — M. Barbey, ministre de la marine, vient de donner des ordres pour que tous les hommes libérés avant le 15 juin soient débarqués des bâtiments de l'escadre de la Méditerranée.

L'escadre se rendra en Corse dans les premiers jours de juin et commencera le 15 sa campagne d'été.

Le vicomte Gontaut-Biron Paris, 28 mai. — L'état de santé du vicomte de Gontaut-Biron, ancien ambassadeur de France à Berlin, inspire les plus vives inquiétudes.

La maladie de M. Joffrin Paris, 28 mai. — L'état de santé de M. Joffrin s'est aggravé depuis ces jours derniers.

La dette égyptienne Paris, 28 mai. — Lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a rendu visite à M. Ribot, et lui a annoncé que son gouvernement s'adressait aux propositions de la France, relatives à la conversion égyptienne.

Il est probable que les adhésions des autres puissances suivront successivement.

Les grèves de Besseges Besseges, 28 mai. — On considère la grève du Martinet comme terminée. Ce matin, les quatre cinquièmes des mineurs ont repris le travail sans conditions et sans incident.

La tranquillité règne. Partout les mineurs compromis ont été remerciés.

Les mineurs de Molières, de Rochessadoul qui sont syndiqués s'en sont, malgré les promesses des directeurs qui poussaient à la reprise du travail.

La gendarmerie maintient l'ordre. Beauvais, 28 mai. — Un violent orage a éclaté à Bethyrie-Saint-Pierre.

Quatre maisons se sont écroulées, plusieurs autres menacées de ruine; de nombreuses familles sont sans abri. Les autorités se sont transportées sur les lieux.

Les concours de tir de Rome Rome, 28 mai. — Les journaux militaires, l'Espresso entre autres, trouvent que le résultat du grand concours de tir qui vient d'avoir lieu à Rome n'a pas été extrêmement flatteur pour l'armée.

On dit que, bien que l'on ait choisi les meilleurs parmi les tireurs des régiments, ils n'ont obtenu dans le classement des vainqueurs qu'un rang modeste et cependant ils ont tiré avec le Vétéral, qui est le fusil d'ordonnance, arme qu'ils devraient connaître par conséquent.

La santé de l'empereur d'Allemagne Berlin, 28 mai. — Le rétablissement de l'empereur Guillaume fait de rapides progrès, mais l'accident aurait pu avoir des conséquences graves.

L'empereur avait sauté à bas du cabriolet, sans lâcher les rênes qu'il tenait; il est étonnant que le prince Léopold de Wurtemberg s'en soit tiré sain et sauf; il se trouvait sous la voiture renversée, ainsi que le domestique, assis sur le siège de derrière.

Le docteur Lenthoff a exigé que l'empereur ne quittât pas la chambre avant huit ou dix jours.

Berlin, 28 mai. — Le Moniteur de l'Empire annonce que la guérison de l'entorse que l'empereur s'est faite au pied droit suit un cours tout à fait normal et satisfaisant.

Insurrection en Turquie Constantinople, 28 mai. — L'agitation dans la vallée de Drenitz prend le caractère d'un mouvement insurrectionnel.

Un combat sanglant a eu lieu entre les troupes turques et les Albanais dans les environs de Orhina.

Les Turcs ont été obligés de battre en retraite, laissant sur le terrain un grand nombre de morts et de blessés; la Porte envoie de grands renforts de troupes albanaises à ce lieu entre les troupes turques et les Albanais dans les environs de Orhina.

La flotte italienne dans la Baltique Rome, 27 mai. — La flotte italienne, sur un des navires de laquelle se trouve le prince de Naples, prendra part aux opérations navales de la flotte allemande et de la flotte russe.

Les événements du Sénégal Paris, 28 mai. — L'Agence libre publie les renseignements qu'elle a recueillis sur les événements du Sénégal.

Dans ce compte rendu, on reconnaît qu'une colonne, commandée par le colonel d'infanterie, le baron Doda, est en route pour chasser des tribus de Djolof, qui ont essayé de se livrer à des déprédations contre elles sans succès.

« Il n'y a pas d'expédition, à proprement parler, mais une simple opération de gendarmarie. »

On fait remarquer qu'il n'existe aucune espèce de corrélation entre les opérations du colonel Doda et celles du lieutenant-colonel Archambaud.

« Ce dernier vient de rentrer sans encombre au siège de son commandement, à Lays, sur le Sénégal, à la frontière nord de la colonie. »

« La colonie Doda opère, au contraire, au cœur même de la colonie, entre Dakar et les possessions anglaises de Sainte-Marie de Bathurst. »

« Quel est ce mystère ? »

Les événements du Sénégal

Paris, 28 mai. — L'Agence libre publie les renseignements qu'elle a recueillis sur les événements du Sénégal.

Dans ce compte rendu, on reconnaît qu'une colonne, commandée par le colonel d'infanterie, le baron Doda, est en route pour chasser des tribus de Djolof, qui ont essayé de se livrer à des déprédations contre elles sans succès.

« Il n'y a pas d'expédition, à proprement parler, mais une simple opération de gendarmarie. »

On fait remarquer qu'il n'existe aucune espèce de corrélation entre les opérations du colonel Doda et celles du lieutenant-colonel Archambaud.

« Ce dernier vient de rentrer sans encombre au siège de son commandement, à Lays, sur le Sénégal, à la frontière nord de la colonie. »

« La colonie Doda opère, au contraire, au cœur même de la colonie, entre Dakar et les possessions anglaises de Sainte-Marie de Bathurst. »

« Quel est ce mystère ? »

« Le plus grand mystère, nous le répétons, a été révélé sur tous ces événements. »

Les récits allaient leur train. Un parli d'arrestation d'anarchistes; d'autre part, il nous revient de plusieurs sources sérieuses, que la grève du duc d'Orléans serait peut-être un fait accompli.

M. Loloan a fait la cavette entre son cabinet et ceux de MM. le procureur-général, Banast, procureur de la République et Athalin, juge d'instruction.

Le plus grand mystère, nous le répétons, a été révélé sur tous ces événements.

Les récits allaient leur train. Un parli d'arrestation d'anarchistes; d'autre part, il nous revient de plusieurs sources sérieuses, que la grève du duc d'Orléans serait peut-être un fait accompli.

M. Loloan a fait la cavette entre son cabinet et ceux de MM. le procureur-général, Banast, procureur de la République et Athalin, juge d'instruction.

Le plus grand mystère, nous le répétons, a été révélé sur tous ces événements.

Les récits allaient leur train. Un parli d'arrestation d'anarchistes; d'autre part, il nous revient de plusieurs sources sérieuses, que la grève du duc d'Orléans serait peut-être un fait accompli.

M. Loloan a fait la cavette entre son cabinet et ceux de MM. le procureur-général, Banast, procureur de la République et Athalin, juge d'instruction.

Le plus grand mystère, nous le répétons, a été révélé sur tous ces événements.

Les récits allaient leur train. Un parli d'arrestation d'anarchistes; d'autre part, il nous revient de plusieurs sources sérieuses, que la grève du duc d'Orléans serait peut-être un fait accompli.

M. Loloan a fait la cavette entre son cabinet et ceux de MM. le procureur-général, Banast, procureur de la République et Athalin, juge d'instruction.

Le plus grand mystère, nous le répétons, a été révélé sur tous ces événements.

Les récits allaient leur train. Un parli d'arrestation d'anarchistes; d'autre part, il nous revient de plusieurs sources sérieuses, que la grève du duc d'Orléans serait peut-être un fait accompli.

M. Loloan a fait la cavette entre son cabinet et ceux de MM. le procureur-général, Banast, procureur de la République et Athalin, juge d'instruction.

Le plus grand mystère, nous le répétons, a été révélé sur tous ces événements.

Les récits allaient leur train. Un parli d'arrestation d'anarchistes; d'autre part, il nous revient de plusieurs sources sérieuses, que la grève du duc d'Orléans serait peut-être un fait accompli.

M. Loloan a fait la cavette entre son cabinet et ceux de MM. le procureur-général, Banast, procureur de la République et Athalin, juge d'instruction.

Le plus grand mystère, nous le répétons, a été révélé sur tous ces événements.

Les récits allaient leur train. Un parli d'arrestation d'anarchistes; d'autre part, il nous revient de plusieurs sources sérieuses, que la grève du duc d'Orléans serait peut-être un fait accompli.

M. Loloan a fait la cavette entre son cabinet et ceux de MM. le procureur-général, Banast, procureur de la République et Athalin, juge d'instruction.

Le plus grand mystère, nous le répétons, a été révélé sur tous ces événements.

Les récits allaient leur train. Un parli d'arrestation d'anarchistes; d'autre part, il nous revient de plusieurs sources sérieuses, que la grève du duc d'Orléans serait peut-être un fait accompli.

Un accident, boulevard d'Hailluin

Un grave accident est arrivé mardi à deux heures de l'après-midi, au boulevard d'Hailluin.

Un jeune enfant de cinq ans, Charles Pillart, dont les parents habitent rue de la Guinguette, cour Millier, jouait avec des enfants de son âge au milieu de la chaussée, quand une voiture venant de fond de train du boulevard d'Armentières, arriva sur lui et le renversa.

Une des roues passa sur les deux jambes du pauvre enfant. Des passants s'élançant à son secours et le conduisant dans une maison voisine où un docteur, qu'on était allé chercher, déclara qu'il avait les deux jambes fracturées.

L'autour de cet accident, malgré les cris et les gestes de ceux qui avaient été témoins de ce qui venait de se passer, avait cru prudent de continuer sa route, mais il avait été rejoint par l'agent Delcuillier. C'est un domestique nommé Victor C..., de la rue de Tunis, cour Demeynest. Il a été conduit au poste.

Une rixe grave a eu lieu mercredi au pont du Blanc-Sauvage des ouvriers qui déchargeaient un bateau.

Un ouvrier a été tellement malmené qu'il a été laissé pour mort sur la place. Une enquête est ouverte.

Un acte de méconcocté. — Il est permis de s'amuser le jour du conseil de révision mais pas d'assommer les passants. Jean Varvest qui a 22 ans, faisait partie mercredi soir, d'une bande de conscrits, qui se trouvaient rue St-Loch en face d'une maison en construction.

Tout à coup il saisit une pelle et en frappa à la tête un enfant de dix ans, le jeune Moulin.

Arrêté par des passants, Varvest a été écroué au dépôt.

Les blessures de l'enfant ne sont pas graves.

Le quart d'heure de rabais. — L'estaminet tenu par Mme veuve Edouard Mathieu, rue du Grand-Chemin, recevait, mardi vers onze heures du matin, la visite de plusieurs individus qui y firent d'assez fortes dépenses.

Les habitués commencent pendant une heure environ à la cabriolet, rendue inquiète par la largesse de ses clients, crut prudent de leur en réclamer le montant.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Une rixe, Grand-Place. — Choisir la Grand-Place ou des agents sont en permanence à à quel- que pas de distance pour voir une discussion à coups de poing c'est un six imprudent.

C'est ce qu'il fut mardi, à dix heures et demie du soir, deux journaliers, âgés chacun de 50 ans, François et Louis Lannoy, 89 fr. de Delavry, de Noyelle, 59 fr. de Constant Besson, d'Esquedun, 30 fr. de Delavry, d'Hellemmes, 30 fr.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Une rixe, Grand-Place. — Choisir la Grand-Place ou des agents sont en permanence à à quel- que pas de distance pour voir une discussion à coups de poing c'est un six imprudent.

C'est ce qu'il fut mardi, à dix heures et demie du soir, deux journaliers, âgés chacun de 50 ans, François et Louis Lannoy, 89 fr. de Delavry, de Noyelle, 59 fr. de Constant Besson, d'Esquedun, 30 fr. de Delavry, d'Hellemmes, 30 fr.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Une rixe, Grand-Place. — Choisir la Grand-Place ou des agents sont en permanence à à quel- que pas de distance pour voir une discussion à coups de poing c'est un six imprudent.

C'est ce qu'il fut mardi, à dix heures et demie du soir, deux journaliers, âgés chacun de 50 ans, François et Louis Lannoy, 89 fr. de Delavry, de Noyelle, 59 fr. de Constant Besson, d'Esquedun, 30 fr. de Delavry, d'Hellemmes, 30 fr.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Une rixe, Grand-Place. — Choisir la Grand-Place ou des agents sont en permanence à à quel- que pas de distance pour voir une discussion à coups de poing c'est un six imprudent.

C'est ce qu'il fut mardi, à dix heures et demie du soir, deux journaliers, âgés chacun de 50 ans, François et Louis Lannoy, 89 fr. de Delavry, de Noyelle, 59 fr. de Constant Besson, d'Esquedun, 30 fr. de Delavry, d'Hellemmes, 30 fr.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Un vol, quai de Leers

Un grave accident est arrivé mardi à deux heures de l'après-midi, au boulevard d'Hailluin.

Un jeune enfant de cinq ans, Charles Pillart, dont les parents habitent rue de la Guinguette, cour Millier, jouait avec des enfants de son âge au milieu de la chaussée, quand une voiture venant de fond de train du boulevard d'Armentières, arriva sur lui et le renversa.

Une des roues passa sur les deux jambes du pauvre enfant. Des passants s'élançant à son secours et le conduisant dans une maison voisine où un docteur, qu'on était allé chercher, déclara qu'il avait les deux jambes fracturées.

L'autour de cet accident, malgré les cris et les gestes de ceux qui avaient été témoins de ce qui venait de se passer, avait cru prudent de continuer sa route, mais il avait été rejoint par l'agent Delcuillier. C'est un domestique nommé Victor C..., de la rue de Tunis, cour Demeynest. Il a été conduit au poste.

Une rixe grave a eu lieu mercredi au pont du Blanc-Sauvage des ouvriers qui déchargeaient un bateau.

Un ouvrier a été tellement malmené qu'il a été laissé pour mort sur la place. Une enquête est ouverte.

Un acte de méconcocté. — Il est permis de s'amuser le jour du conseil de révision mais pas d'assommer les passants. Jean Varvest qui a 22 ans, faisait partie mercredi soir, d'une bande de conscrits, qui se trouvaient rue St-Loch en face d'une maison en construction.

Tout à coup il saisit une pelle et en frappa à la tête un enfant de dix ans, le jeune Moulin.

Arrêté par des passants, Varvest a été écroué au dépôt.

Les blessures de l'enfant ne sont pas graves.

Le quart d'heure de rabais. — L'estaminet tenu par Mme veuve Edouard Mathieu, rue du Grand-Chemin, recevait, mardi vers onze heures du matin, la visite de plusieurs individus qui y firent d'assez fortes dépenses.

Les habitués commencent pendant une heure environ à la cabriolet, rendue inquiète par la largesse de ses clients, crut prudent de leur en réclamer le montant.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Une rixe, Grand-Place. — Choisir la Grand-Place ou des agents sont en permanence à à quel- que pas de distance pour voir une discussion à coups de poing c'est un six imprudent.

C'est ce qu'il fut mardi, à dix heures et demie du soir, deux journaliers, âgés chacun de 50 ans, François et Louis Lannoy, 89 fr. de Delavry, de Noyelle, 59 fr. de Constant Besson, d'Esquedun, 30 fr. de Delavry, d'Hellemmes, 30 fr.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Une rixe, Grand-Place. — Choisir la Grand-Place ou des agents sont en permanence à à quel- que pas de distance pour voir une discussion à coups de poing c'est un six imprudent.

C'est ce qu'il fut mardi, à dix heures et demie du soir, deux journaliers, âgés chacun de 50 ans, François et Louis Lannoy, 89 fr. de Delavry, de Noyelle, 59 fr. de Constant Besson, d'Esquedun, 30 fr. de Delavry, d'Hellemmes, 30 fr.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Une rixe, Grand-Place. — Choisir la Grand-Place ou des agents sont en permanence à à quel- que pas de distance pour voir une discussion à coups de poing c'est un six imprudent.

C'est ce qu'il fut mardi, à dix heures et demie du soir, deux journaliers, âgés chacun de 50 ans, François et Louis Lannoy, 89 fr. de Delavry, de Noyelle, 59 fr. de Constant Besson, d'Esquedun, 30 fr. de Delavry, d'Hellemmes, 30 fr.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Une rixe, Grand-Place. — Choisir la Grand-Place ou des agents sont en permanence à à quel- que pas de distance pour voir une discussion à coups de poing c'est un six imprudent.

C'est ce qu'il fut mardi, à dix heures et demie du soir, deux journaliers, âgés chacun de 50 ans, François et Louis Lannoy, 89 fr. de Delavry, de Noyelle, 59 fr. de Constant Besson, d'Esquedun, 30 fr. de Delavry, d'Hellemmes, 30 fr.

Les individus déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'argent et prièrent la femme Mathieu de leur prêter et les dennoça à un agent qui réussit à en arrêter un, le nommé Joseph Coulon, tisserand, âgé de 31 ans.

Cet individu a été conduit au poste de police du Zearrondissement.

Les autorisations de bâtir

Paris, 28 mai. — M. Demoutiers, ancien chef des Carrières, 51, une maison; Mlle Hortense Demoutiers, rue St-Louis, deux maisons; M. J. J. Vandendorck, rue de la Croix-Blanche, une maison; M. Lévy-Dubur, rue n. 7, une maison; M. Baudin-Vandendorck, rue n. 7, cinq maisons; M. Nottel-Pic, rue de Guignes, une maison; M. Motte, frères, rue Jean Lejeune, mir de clôture.

Une femme qui défend son mari. — Charles Pollet et Armand Hequet se battaient, au cabaret Charles Carlier à la Haute-Loze, Madame Hequet est venue pour soutenir son mari, mais elle a été maltraitée; coup de poing et de poing ont plu sur elle. L'affaire se poursuivra.

Nous apprenons que le déserteur belge Andrian-sens, ce centre qui a volé la semaine dernière 200 fr. au préjudice d'un cabaretier de la place Notre-Dame de Lourdes où il travaillait, a été arrêté à Bruxelles où son signalement avait été télégraphié.

Condamnation. — On n'a peut-être pas oublié que le 10 avril dernier un nommé Henri Delalot, parait avec une baladeuse d'assez grande valeur, qu'il avait empruntée au nom d'un patron qui venait de congédier. On s'aperçut que cet individu venait d'être condamné par défaut, à un an de prison.

Un vol de pinson. — Dans notre précédent numéro, nous avons dit qu'un pinson avait été volé, pendant le délire, à M. Desjardins, maçon, rue Nativelle, cour Gatteau. Le même jour, vers 10 heures du soir, un vol de même genre eut lieu au préjudice d'Ernest Hebacker, hâtier, demeurant rue de la Courbe, cour St-Jacques, n. 10. Le pinson avait été volé par un nommé Vandenbrouck, qui est un individu qui a été condamné à Lille.

Assq. — Le grand carrousel, organisé par la municipalité au profit des pauvres a eu lieu dimanche dernier, au milieu d'une foule nombreuse.

Cent cinquante cavaliers ont concouru. Voici le résultat: Prix, Clovis Bourgeois, de Poisy, 200 fr. de 2e, Wras, de Lys-lez-Lannoy, 130 fr. de 3e,